

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2020

Le 12 mars 2020 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe LAMOUREUX, Maire.

Présents : M. Philippe LAMOUREUX, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Olivier LAROCHE, M. Jean-Yves LESIMPLE, M. Raphaël PILLEBOUE, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS, Mme Maryse PRETS

Absents excusés :

M. Jean-Robert HOUDIN a donné pouvoir à M. Raphaël PILLEBOUE

Mme Suzanne BRETON a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

Mme Florence BOISSET a donné pouvoir à Mme Annick DENIS

Secrétaire : M. Frédéric DEJENTE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13/02/2020
 2. Finances :
 - **Budget principal**
 - ♦ Adoption du Compte de gestion 2019 dressé par le Receveur : 17 voix pour
 - ♦ Vote du Compte administratif 2019 : 16 voix pour
 - ♦ Résultat d'exploitation 2019 « affectation » : 17 voix pour
 - ♦ Vote du Budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes globales à 2 129 602.36 € : 17 voix pour
 - **Budget assainissement**
 - ♦ Adoption du Compte de gestion 2019 dressé par le Receveur : 17 voix pour
 - ♦ Vote du Compte administratif 2019 : 16 voix pour
 - ♦ Résultat d'exploitation 2019 « affectation » : 17 voix pour
 - ♦ Vote du Budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes globales à 363 767.62 € : 17 voix pour
 - **Subventions 2020** : le conseil municipal vote (17 voix pour) les subventions attribuées aux associations soit un montant de 12 260.00 € et 6 000 € pour le budget du CCAS.
 - **Impôts locaux** : taux communaux 2020
- Le conseil municipal, par 17 voix pour, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2020 soit,

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	16.50	/
Taxe foncière bâti	18.50	18.50
Taxe foncière non bâti	31.83	31.83

3. **Construction de vestiaires au stade municipal - étude de sol : choix de l'entreprise** : L'entreprise GEOTEC a été retenue pour un montant de 2 196 € TTC. 17 voix pour
4. **Augmentation de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents** : Augmentation de 3 € soit une participation de la collectivité de 10 € par agent et par mois : 17 voix pour

Suèvres, le 19 mars 2020
Le maire : Philippe LAMOUREUX